

## COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 JUIN 2021

Le jeudi 10 juin deux mille vingt et un à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.  
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
102	37+17	54
Quorum		52
Total des voix (P53 +R33)		86
Majorité absolue		44

### ETAIENT PRESENTS :

#### 26 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M.	<b>Guy ALBRAND</b> , délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme.	<b>Marie-Laurence ANZALONE</b> , déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
MM.	<b>Félix BOREL</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	<b>Yvan BOURELLY</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	<b>Roland CARLIER</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	<b>Christian CHIAPPELLA</b> , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
Mme	<b>Elisabeth CLAUZIER</b> , déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
MM.	<b>Louis-Pierre FABRE</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	<b>David FOURNIER</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Mme.	<b>Sylvie GREGOIRE</b> , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	<b>Patrick HEYRIES</b> , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	<b>Philippe IZOARD</b> , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	<b>Gérard JUSTINESY</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	<b>Olivier LEDEY</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	<b>Gilles MEGIS</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	<b>Juan MORENO</b> , délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
	<b>Jacques NATTA</b> , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
Mme.	<b>Isabelle PORTEFAIX</b> , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	<b>François PREVOST</b> , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	<b>Jean-Louis ROBERT</b> , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	<b>André ROUSSET</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	<b>Alain ROUX</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme.	<b>Mireille SUEUR</b> , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	<b>Nicolas TRABUC</b> , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	<b>Pierre-Yves VADOT</b> , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	<b>Yves WIGT</b> , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

#### 4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mmes.	<b>Nathalie CZIMER-SYLVESTRE</b> , déléguée du Conseil Régional Sud PACA
	<b>Hélène GENTE-CEAGLIO</b> , déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
M.	<b>Serge SARDELLA</b> , délégué du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
Mme.	<b>Noëlle TRINQUIER</b> , déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Jean-Marc LUNEL**, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants  
**Bruno MALGAT**, délégué de Mison, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mme.** **Marie-Christine LAZARO**, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- M.** **Philippe BATOUX**, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- Mme.** **Cécile SORRIBAS**, déléguée de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** **Vincent DAVAL**, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
**Bernard ALLAMELLE**, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :11 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- Mme.** **Sylvie BELMONTE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY
- MM.** **Jean-Marc BRABANT**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jacques NATTA  
**Jean-Louis BROCHIER**, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Gérard JUSTINESY  
**Claude CHEILAN**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Gilles MEGIS
- Mmes.** **Martine CESARI**, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par David FOURNIER  
**Natacha ESMIEU**, déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
- MM.** **Jacques FORTOUL**, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Patrick HEYRIES  
**Roger PELLENC**, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Yves WIGT  
**Jean-Pierre SERRUS**, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Pierre-Yves VADOT  
**Robert TCHOBDRENOVITCH**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis
- Mme.** **ROBERT**  
**Nathalie VANNI**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO

4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- MM.** **Robert GAY**, délégué du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence Vaucluse par Serge SARDELLA  
**Stéphane SAUVAGEON**, délégué du Conseil Régional Sud PACA par Nathalie CZIMER-SYLVESTRE
- Mme.** **Patricia SAEZ**, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Héléne GENTE-CEAGLIO
- M.** **Didier REAULT**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône PAR Noëlle TRINQUIER

2 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Rémi ODDOU**, délégué de Lettret, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Bruno MALGAT  
**Jean-Pierre SEISSON**, délégué de Chateaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants par Philippe BATOUX

**ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :**

<b>Mme</b>	<b>Véronique BOUTEILLE, SMAVD</b>
<b>M.</b>	<b>Gilles BRIERE, Conseil Départemental de Vaucluse</b>
<b>Mme.</b>	<b>Frédéric COUTAZ, SMAVD</b>
<b>MM.</b>	<b>Odilon DESMOULINS, SMAVD</b>
	<b>Christian DODDOLI, SMAVD</b>
	<b>Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve</b>
	<b>Julien GOBERT, SMAVD</b>
	<b>Bertrand JACOPIN, SMAVD</b>
<b>Mmes.</b>	<b>Margaux KNISPEL, Métropole Aix Marseille Provence</b>
	<b>Béatrice MAYEN, Région sud</b>
<b>MM.</b>	<b>Etienne MASSE, SMAVD</b>
	<b>Patrick MATHIEU, Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence</b>
	<b>Olivier NALBONE, Région sud</b>
	<b>Jean-Christophe SIMON, Commune du Poët</b>

Délibération n° 2021-26  
Formation Générale

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 MARS 2021

### Compte rendu des décisions du Président prises sur délégation du Comité

Le Comité Syndical a délégué au Président la possibilité de solliciter directement les financements auprès des partenaires publics et de signer certains marchés et avenants comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales en ses dispositions respectives de l'article L2122-22 (4° et 26°).

Voici le compte rendu des décisions prises dans ce cadre :

Décision 2021-15 : Approbation de la modification du marché « Aménagement d'un itinéraire modes doux en bord de Durance à La Roque d'Anthéron – Lot n°2 : Aménagements paysagers », concernant une prolongation des délais d'exécution.

Décision 2021-16 : Approbation de la modification n°3 du marché « Restructuration du secteur amont de la digue d'Avignon études opérationnelles de maîtrise d'œuvre, élaboration et suivi du dossier d'autorisation » concernant l'ajout de prestations supplémentaires, et l'impossibilité de changer de prestataire, tel que défini à l'article 139-2 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 sur les marchés publics et du nouveau montant HT du marché à 454 797,50 € après la modification n°3

Décision 2021-17 : Demande de financement au titre du programme de suivi engagé depuis plusieurs années, dans le cadre de l'Observatoire de la Durance, sur les espèces menacées dans le site Natura 2000 de la Durance (oiseaux du lit vif, colonies de chauves-souris et l'Apron du Rhône) auprès de l'Agence de l'Eau, des Départements des Bouches du Rhône et de Vaucluse et d'EDF à hauteur de 38 900.00 € TTC, selon le plan de financement suivant :

<u>Montant Total TTC des prestations</u> .....	38 900.00 €
<u>Agence de l'Eau (taux 20%)</u> .....	7 780.00 €
<u>Département des Bouches du Rhône (taux 20%)</u> .....	7 780.00 €
<u>Département de Vaucluse (taux 20%)</u> .....	7 780.00 €
<u>EDF (taux 20%)</u> .....	7 780.00 €
<u>Autofinancement (taux 20%)</u> .....	7 780.00 €

Décision 2021-18 : Autorisation de la commande « Elaboration du Schéma Directeur de signalisation de la véloroute Val de Durance Avignon – Monétier-les-Bains » avec le prestataire VELO LOISIR PROVENCE sise 203 Rue Oscar Roulet – 84440 Robion, en vue de son exécution, pour un montant total de 16 300,00 € HT.

Décision 2021-19 : Demande de financement au titre du programme de Caractérisation de l'état initial sur le tronçon Cadenet - Mallemort préalablement aux opérations de recharge sédimentaire dans le lit mineur de la Durance auprès de l'Agence de l'Eau et des Départements des Bouches du Rhône et de Vaucluse à hauteur de 75 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

Montant Total HT des prestations .....	75 000.00 €
Agence de l'Eau (taux 50%) .....	37 500.00 €
Département des Bouches du Rhône (taux 15%) .....	11 250.00 €
Département de Vaucluse (taux 15%) .....	11 250.00 €
Autofinancement (taux 20%) .....	15 000.00 €

Décision 2021-20 : demande de financement au titre de la restauration de zones humides à La Roque d'Anthéron, le Puy Sainte Réparate et Plan d'Orgon auprès de l'Agence de l'Eau et de la Région Paca à hauteur de 160 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

Décision 2021-21 : demande de financement au titre des Travaux de confortement central de la digue de la ZI de Châteaurenard - Système d'endiguement Bonpas Le Rhône rive gauche auprès du Département des Bouches du Rhône et d'EDF à hauteur de 420 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

Montant Total HT des prestations .....	420 000.00 €
Département des Bouches du Rhône (taux 20%) .....	84 000.00 €
EDF (taux 50%) .....	210 000.00 €
Autofinancement (taux 30%) .....	126 000.00 €

Décision 2021-22 : demande de financement au titre du confortement de la berge de Peyrevert à Noves dans le cadre de travaux d'urgence auprès du Département des Bouches du Rhône et d'EDF à hauteur de 300 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

Montant Total HT des prestations .....	300 000.00 €
Département des Bouches du Rhône (taux 20%) .....	60 000.00 €
EDF (taux 30%) .....	90 000.00 €
Autofinancement (taux 50%) .....	150 000.00 €

Décision 2021-23 : Signature de la commande « Production de photographies pour le SMAVD » avec le prestataire Monsieur Camille MOIRENC, sis 15 Rue Van Loo – 13100 Aix en Provence, en vue de son exécution, pour un montant total de 13 400,00 € HT.

Décision 2021-24 : Signature du marché « Refonte du site internet du SMAVD », en vue de son exécution avec l'entreprise SYNAPSE ENTREPRISES, sise 75015 PARIS, pour la somme totale de 11 020 € HT.

Décision 2021-25 : Signature de la commande « Réalisation d'inventaires naturalistes en vue des travaux d'arasement en rive gauche de la Durance entre le pont suspendu de Rognonas et le viaduc « Paris-Lyon-Marseille » avec le groupement NB CONSULTANT / REYNIER ENVIRONNEMENT / INSECTA / AHPAM sis 19 Avenue de Toulouse – 34070 Montpellier, en vue de son exécution, pour un montant total de 16 320,00 € HT.

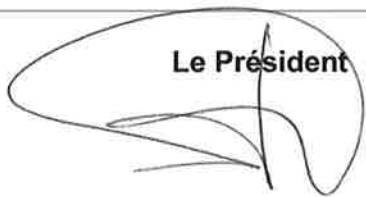
Décision 2021-26 : Signature du marché « Acquisition, installation et maintenance d'un logiciel de gestion comptable et financière M52 », en vue de son exécution avec l'éditeur BERGER LEVRAULT, sise 31670 LABEGE, pour la somme totale de 47 625,10 € HT.

Décision 2021-27 : Signature du marché « Travaux de confortement central de la digue de la Zone Industrielle de Châteaurenard » avec l'entreprise GUINTOLI sise ZI Nord – 11 Rue Nicolas Copernic – CS 42108 – 13646 Arles Cedex, en vue de son exécution, pour un montant total de 287 570,00 € HT toutes tranches comprises.

**Le Comité Syndical,  
Sur compte rendu du Président,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

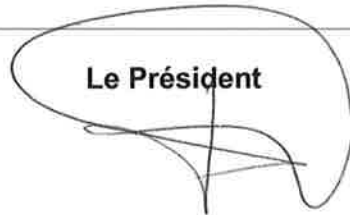
**PREND ACTE** des décisions du Président intervenues sur délégation de l'application des dispositions de l'article L2122-22-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 16 JUN 2021**



**Le Président**

**Yves WIGT**



**Le Président**

**Yves WIGT**